

Le principe du maintien est admis

L'Association des Familles de la Région de Fournies communique :

Ainsi qu'il avait été décidé au cours de sa réunion du lundi 8 mai 1950, le Conseil d'Administration s'est réuni le samedi 13 mai 1950 pour examiner à nouveau la question du maintien du Bureau d'Allocations Familiales de Fournies.

Il a pris connaissance : — D'une part, d'un projet établi par Messieurs Bertaux, Daublain et Séguin, administrateurs de la Caisse d'Allocations Familiales pour la Région de Fournies.

— D'autre part, des accords et engagements écrits donnés sur ce projet par : — l'Association des Industriels du Bassin de la Sambre, mandataire de la liste d'Union des Artisans, Commerçants et Industriels de l'Arrondissement d'Avesnes, — la Confédération Générale du Travail, Section de Maubeuge, mandataire de la liste d'Union Sociale et la Défense de la Famille, — la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, section de Maubeuge, mandataire de la liste C.F.T.C., — ainsi que par Messieurs Jean

Willemin, président sortant du Conseil d'Administration; Marcel Robert, administrateur sortant et Noël Bertrand.

En raison des assurances formelles données par ces divers intéressés, le Conseil d'Administration de l'Association des Familles de la Région de Fournies a estimé pouvoir leur faire confiance pour assurer, durant tout leur mandat, la sauvegarde de tous les intérêts légitimes des Familles de la Région, notamment en ce qui concerne la régularité des paiements et la centralisation sur Fournies de tous les contacts personnels et correspondances relatifs aux Allocations de la Région.

Il a été décidé au cours de la réunion du lundi 8 mai 1950, que l'Association d'Administration, de l'Arrondissement d'Avesnes, dépose une liste d'Union des Artisans, Commerçants et Industriels de l'Arrondissement d'Avesnes, pour la Confédération Générale du Travail, Section de Maubeuge, mandataire de la liste d'Union Sociale et la Défense de la Famille, — la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, section de Maubeuge, mandataire de la liste C.F.T.C., — ainsi que par Messieurs Jean

Willemin, président sortant du Conseil d'Administration; Marcel Robert, administrateur sortant et Noël Bertrand.

L'adjudication des travaux pour l'édition de la « Cité des Oiseaux » est maintenant chose faite. Une seule ombre au tableau, c'est que pour les trois fois importantes, aucune firme de notre secteur n'ayant fait les conditions meilleures, ce sont des entreprises étrangères qui ont emporté les commandes. C'est évidemment dommage, mais les instructions administratives sont formelles et l'Office Municipale d'H.B.M. de Fournies ne peut que le regretter.

Pour le gros œuvre c'est l'Entreprise Voisin, de Paris, qui a été déclarée adjudicataire pour 41.347.000 francs.

Nous avons pu nous entretenir avec le Directeur de cette firme qui s'est engagée à terminer le travail en 320 jours ouvrables. Cette entreprise vient de terminer un chantier de 600 pavillons à Merlebach près de Forbach; cette importante cité a été construite en deux ans. A notre question sur l'importance de la main-d'œuvre qu'elle emploiera, cette Société nous a répondu qu'elle pensait embaucher sur place tous les manœuvres et certains ouvriers qualifiés; l'effectif total sera élevé à 70.

Les travaux de menuiserie ont été adjugés à la Société Industrielle de l'Artois à Cambrai pour

Adjugée à une Entreprise parisienne

“ La Cité des Oiseaux ” va ouvrir son chantier

la somme de 8.832.922 fr. Quant à la peinture ce sont les Etablissements Bruno Frères, de Paris, qui doivent effectuer le travail pour 1.775.000 francs.

Ainsi donc la « Cité des Oiseaux » va voir le jour. Bientôt le vaste chantier derrière l'Office du Travail, rue Thiers, sera en pleine activité et les fournismen verront avec joie s'édifier au cœur de la ville la première grande réalisation depuis la guerre.

Espérons que ce ne sera pas la dernière, le problème du logement se pose avec acuité et il faut se réjouir d'un premier résultat pratique. La crise ne sera pas résolue pour autant, car les besoins sont immenses et il faut poursuivre avec acharnement la construction d'autres maisons à défaut de « cités », c'est une nécessité vitale.

Formulons donc le vœu que l'Office Municipal d'H.B.M. de Fournies continue son effort persévérant. — J. J.

Les Mères de famille

A L'HONNEUR

La Fête Nationale de Jeanne d'Arc à Trieux

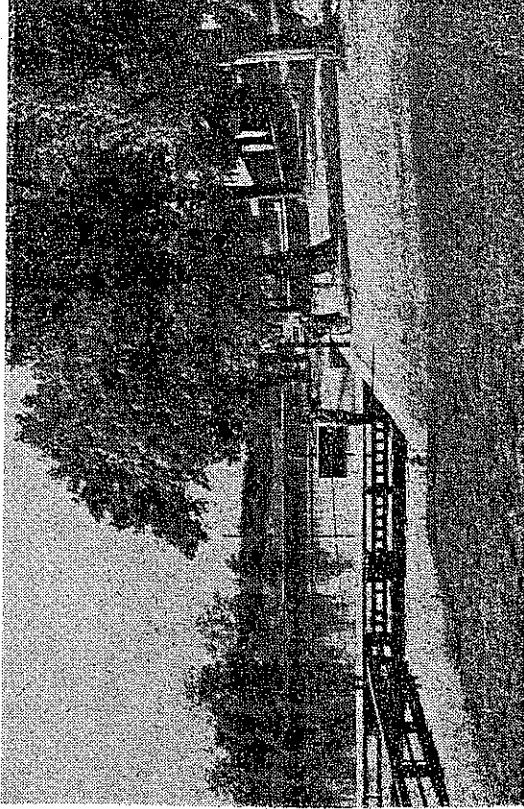
Deux Grands Galas Sportifs

LES ETANGS DES MOINES - LA PISCINE

Cliché Gloria

20 Mai 1950

Samedi - Boxe, championnat des Flandres
Dimanche - Journée Omnisports de l'U.S.F.



PALACE Le Casino

Vendredi 19 Mai

Key-Largo

Samedi 20, Dimanc. 21, Lundi 22

Les Trois Mousquetaires

Mardi 23 Mai

FAMILIA

Samedi 20, Dimanche 21

Dernière Heure

Mercredi 24 Mai

Dàlarimna

Mmes Baudemont, née Delcambre, Gilberte, 6 enfants; Beaurain, née Dubreuil, 9 enfants; Colnot, née Dubreuil, 8 enfants; Delacroix, 7 enfants; Garron, née Auger Marie-Thérèse, 5 enfants; Dégousset, née Coppée Marie-Louise, 6 enfants; Jasquet, née François Gilberte, 6 enfants; Soissans, née Leclerc Gisèle, 5 enfants; Tricoteaux, née Chébaut Adrienne, 6 enfants.

Médaille d'argent. — Mmes Baudemont, née Delcambre, Gilberte, 6 enfants; Beaurain, née Dubreuil, 9 enfants; Colnot, née Dubreuil, 8 enfants; Delacroix, 7 enfants; Garron, née Auger Marie-Thérèse, 5 enfants; Dégousset, née Coppée Marie-Louise, 6 enfants; Jasquet, née François Gilberte, 6 enfants; Soissans, née Leclerc Gisèle, 5 enfants; Tricoteaux, née Chébaut Adrienne, 6 enfants.

La Fête de Jeanne d'Arc s'est déroulée dimanche à Fournies. Un peu avant 10 heures, une délegation de l'U.N.G. déposait une gerbe au monument de la Sainte Nationale sur le territoire de Trieux et le président Léonard Berbey faisait observer la traditionnelle minute de silence.

Une grand'messe solennelle à l'église Notre-Dame fut célébrée en l'honneur de Jeanne d'Arc. M.